

DEMANDE DE MODIFICATION AU STATUT DE FRÉQUENTATION 2026-2027
AU SERVICE DE GARDE OU AU SERVICE DE SURVEILLANCE DU MIDI

1 - IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Nom et prénom : _____

Numéro de fiche : _____

2 - Arrêt ou modification de service

(AAAA-MM-JJ)

☐ Je désire **annuler** la fréquentation au service de garde ou à la surveillance du midi de mon enfant à compter du :

☐ Je désire **modifier** la fréquentation au service de garde ou à la surveillance du midi de mon enfant à compter du :

3 - Modification de journées de fréquentation

Je désire que mon enfant fréquente le service de garde ☐ ou le service de surveillance du midi ☐ les jours et périodes ci-dessous :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Midi					
Après-midi					

- Si votre besoin est seulement pour la période du midi, votre enfant fréquentera automatiquement le service de surveillance du midi.

4 - Confirmation de statut (à remplir par l'école)

Service de garde (1 éducateur ou 1 éducatrice/20 élèves)	Service de surveillance du midi (1 surveillant ou 1 surveillante/30-34 élèves) (1 surveillant ou surveillante/25-28 élèves de la Passerelle, pavillon Saint-Basile de l'école Jacques-Rochelleau-Saint-Basile)
Régulier ☐ (Minimum deux périodes par jour)	Temps plein ☐ (Quatre jours et plus par semaine)
À la période ☐ (Maximum une période par jour)	Temps partiel ☐ (1 à 3 jours semaine) Occasionnel ☐ (certains jours ou certaines semaines de façon sporadique)

IMPORTANT : Vous devez prévenir le service de garde par écrit en respectant un préavis de 10 jours ouvrables avant la modification ou la cessation du service dans les cas suivants :

- si vous modifiez le statut de votre enfant (enfant régulier devient à la période; enfant au service de garde devient dîneur);
- si vous modifiez le nombre de jours de fréquentation (enfant demeure régulier, mais changement du nombre de jours de fréquentation);
 -
- ou si vous retirez votre enfant du service de garde.
- Le parent doit choisir entre le service de garde ou le transport scolaire (si applicable) pour la rentrée (AM) ou la sortie (PM). **Pour des raisons de sécurité, le même service s'applique tous les jours de la semaine.**

☐ Je désire maintenir l'inscription de mon enfant aux journées pédagogiques restantes que j'avais réservées.

☐ Je désire retirer l'inscription de mon enfant aux journées pédagogiques restantes que j'avais réservées.

Signature du parent _____ Date _____

Signature du technicien en service de garde _____ Date _____

Marie-Michèle Mercier | Dernière mise à jour : 2 février 2026